

DÉPARTEMENT
DU NORD

ARRONDISSEMENT
DE DUNKERQUE

COMMUNE
DE MERVILLE

DATE DE CONVOCAION
14 Septembre 2018

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 24

Votants 28

OBJET :
**13. ACQUISITION
D'UNE PARCELLE DE
TERRAIN AUPRÈS DE
PARTENORD HABITAT
DANS LE CADRE DE
TRAVAUX
D'ASSAINISSEMENT
AU COTTAGE
ADHÉMAR DUHAMEL.**

**EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 04/10/2018

Reçu en préfecture le 04/10/2018

Affiché le 05/10/2018

ID : 659-215904004-20180920-04102018D13-AK-DE



L'an deux mil-dix-huit, le vingt SEPTEMBRE à dix

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Étaient présents : M. DUYCK Joël, Maire-Président – M. KUJAWA Philippe – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – M. DIDELOT Bernard – M. MARCINKOWSKI Claude – Mme BOULENGER-HAVEZ Delphine – M. VERWAERDE Franckie – Mme CARON Sophie Adjointe – Mme CARREZ-DEWERDT Marie-France – M. DEBAECKER Yves – M. BAUDRY José – Mme BILLIAU-BODELLE Marie-Françoise – M. LEMETTRE Jean-Louis – Mme BOUVET Margaret – Mme COUSSEMAKER-DEBERDT Murielle – M. SERE Soarey Idriss – Mme ROUSSELLE-POTTIEZ Corine – M. PARENT Jacques – M. LORIDAN Bernard – Mme HAMELIN-DENANS Géraldine – Mme DI PENTA Anna – M. HUE Jean-Luc – Mme ADONEL Louise – M. LAPIERRE Julien Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES : Mme BEURAERT-CEUGNART Martine – Mme BORDEAU-MURA Charlotte – Mme PLE-BOULENGUER Sandra – Mme DUMONT-DELAMBRE Catherine **donnant délégations respectives** à M. DUYCK Joël – Mme DELOMMEZ-DUBOIS Marie-Angèle – Mme CARON Sophie – M. KUJAWA Philippe.

ABSENT : M. MABRIEZ Philippe.

M. KUJAWA Philippe a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que des travaux de mise en conformité d'assainissement sont réalisés par NOREADE au Cottage Adhémar Duhamel. Ils seront pris en charge par ce dernier jusqu'à l'école Louis Pergaud si une reprise dans le domaine communal de la parcelle cadastrée A 615 est actée.

Cette parcelle appartient actuellement à PARTENORD HABITAT qui, contacté, a confirmé son souhait de céder la parcelle à la commune de Merville à l'euro symbolique.

Sur proposition du Maire, le conseil municipal à l'unanimité décide :

- l'acquisition auprès de PARTENORD HABITAT à l'euro symbolique de la parcelle A 615 d'une superficie de 59 m² ;
- l'autorisation de la mise en place d'une servitude temporaire de passage en faveur de PARTENORD HABITAT jusqu'au classement de cette parcelle dans le domaine public ;
- le classement dans le domaine public communal de cette parcelle ;
- l'autorisation par le Maire de signer l'acte administratif d'acquisition et tous les documents afférents à cette opération (étant donné que les frais qui pourraient être engagés dans cette acquisition sont à la charge de la commune).

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

Le Maire :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché ce jour au siège de la collectivité,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.